

UNITED NATIONS

Group of Experts on
Geographical Names

Fourteenth Session
Geneva, 17-26 May 1989

WORKING PAPER

No.11
16 May 1989

Agenda item 17

PROMOTION DE LA VALEUR PATRIMONIALE
DES NOMS GEOGRAPHIQUES

Préparé par Marc Richard de la Commission de Toponymie du Québec

**PROMOTION DE LA VALEUR PATRIMONIALE
DES NOMS GÉOGRAPHIQUES**

Quoique le programme du Stage de formation en gestion toponymique tenu à Québec en août 1988 ait mis l'accent principalement sur le volet technique, une large place fut ménagée au volet culturel des nomenclatures géographiques. Au fur et à mesure que se succédaient les communications sur la terminologie, sur la problématique linguistique, sur les relations entre l'histoire et la toponymie, etc., on a assisté à une bien réelle prise de conscience de la valeur patrimoniale des noms géographiques. Pour les stagiaires, les noms géographiques qui figurent sur les cartes de leur pays seront désormais autant d'éléments d'un trésor national.

Ce trésor national, il importe non seulement de le conserver en préservant son intégrité, parce que la question de l'identité nationale est liée de façon intime à l'identité des paysages toponymiques d'un État, mais également de le mettre en valeur en se dotant des outils techniques et des institutions les plus appropriés.

Les commentaires des stagiaires nous ont révélé à quel point la prise de conscience de la valeur des nomenclatures comme éléments des patrimoines nationaux peut servir de déclencheur efficace pour faire démarrer le processus de la normalisation des noms géographiques, incluant la création, pour les États qui n'en ont pas encore, d'une autorité toponymique centrale. Aussi apparaît-il des plus pertinents de faire la promotion du volet culturel des noms géographiques afin de favoriser le développement du volet technique. Les mesures suivantes, bien que non limitatives, nous sont apparues particulièrement indiquées pour la promotion à court et à moyen terme de la valeur patrimoniale des noms géographiques:

L'inscription régulière de la question des nomenclatures géographiques comme éléments des patrimoines nationaux à l'ordre du jour des réunions du Groupe d'experts et des Conférences des Nations Unies.

On offrirait de la sorte une tribune internationale aux travaux réalisés par des experts ou par des États dans ce domaine.

- 2. La publication d'un numéro thématique du Courrier de l'UNESCO sur le patrimoine mondial des noms géographiques.**

Le **Courrier** de l'UNESCO est une publication prestigieuse d'une diffusion quasi universelle (publié en 35 langues) et il entre tout à fait dans le mandat de cet organisme international (UNESCO = Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) de faire la promotion de la conservation et de la mise en valeur de la toponymie en tant qu'élément du patrimoine.

- 3. La promotion des dictionnaires de noms de lieux à titre d'instruments par excellence de la connaissance des données culturelles fondamentales des collectivités par l'intermédiaire des nomenclatures géographiques.**

Commission de toponymie

Avril 1989